

La mutualisation des expériences au sein du collectif des Écoles homologuées au Liban

M. Antoine HAYEK

Le 4 septembre 2019

Bonjour,

Permettez-moi d'exprimer mes remerciements à Père André Daher qui m'a donné l'opportunité de participer avec vous à ce colloque. J'en suis heureux et fier.

Depuis 43 ans bientôt au collège l'Athénée de Beyrouth, j'ai eu l'occasion d'accompagner les relations entre les établissements homologués et l'AEFE qui n'étaient pas toujours au beau fixe.

D'un partenariat timide et discret à une réelle concertation.

On est arrivé à une reconnaissance de notre spécificité, au respect de cette spécificité dans le cadre d'un partenariat réel où les décisions seront prises en concertation.

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques années, des enseignants libanais corriger au bac français, des centres d'examens dans des établissements libanais.

Respect et confiance deviennent les mots d'ordre, naturellement grâce à des hommes et des femmes qui ont voulu de par leur fonction de conseiller ou conseiller adjoint s'ouvrir sur un réseau riche en potentialité et qui fait sa force.

J'ai accompagné toutes les commissions qui ont été formées en partenariat.

Ce ne sont pas seulement les français qui ont changé la donne et l'attitude,

C'est aussi et surtout notre union, notre langage commun, notre force commune qui ont poussé à ce changement.

Suite à une remise en question de notre système éducatif par M. Bontemp, conseiller adjoint et autour de Père Salim Daccache, recteur du collège Notre Dame de Jamhour, qu'est né le collectif des établissements homologués partenaires, majoritairement formé d'établissements catholiques et de 2 établissements laïques : Louise Wegmann et l'Athénée de Beyrouth durant l'année scolaire 2007-2008.

La lettre que nous avons adressée au conseiller culturel a remis, pour la première fois d'une façon collective, les pendules à l'heure. Poussant au respect de nos institutions et de nos spécificités, notre union a modifié même certaines appellations : la notion de directeur d'école a été remplacée par le référentiel R.P.P., les valeurs laïques par les valeurs universelles. Personne ne remettra plus en cause le crucifix dans nos établissements.

Suite à cette nouvelle forme de collaboration, nous avons pu entreprendre des démarches pour la création (conceptualisation et mise en place) de nouvelles instances pour la formation continue des enseignants (les nouvelles recrues) la FIC est née suite au séminaire de Bcharré en 2009.

Démarche qui a trouvé son appui au sein même de l'agence parce que ce fut une approche unique au monde pour palier la difficulté de voir nos enseignants formés culturellement et académiquement et capables de remplacer la vieille garde de la FIC. Formation initiale complémentaire a été la 1ère instance, récupérée par l'agence, mais d'un cru libanais que le collectif a aidé à son installation et à sa mise en place. La FIC l'année, a donné naissance à la FIC2 et à la formation des formateurs les A.P.

Toujours en 2009, la charte qui définit les relations entre l'AEFE et les établissements libanais a été élaborée et signée dans l'intérêt des établissements libanais. Elle a été le fruit du travail commun des 2 années productives au sein du collectif. Ce collectif est respecté, tant ses membres sont unis et regroupés. Equipe très solide et en concertation régulière.

En 2011 et suite à la décision de l'AEFE d'imposer un pourcentage sur la scolarité ou une participation forfaitaire liée, plus ou moins ferme, aux effectifs de chaque établissement, le collectif adresse au conseiller adjoint une lettre exprimant la position du collectif et refusant toute participation forfaitaire ou un quelconque pourcentage en proposant une participation à la présentation.

Nous aboutissons ainsi à la signature de l'accord de partenariat en 2011 suite au séminaire de Faraya (14 et 15 mars) où la position commune du collectif et de tous les établissements ont imposé à l'agence de modifier ses projets financiers, ce refus a été exprimé au nom du collectif par Père Bruno Sion, l'ancien recteur du Collège Notre Dame de Jamhour et sauvé par M. Negrel.

Toujours en 2011, l'homologation au niveau du 1^{er} degré a failli sauter suite à la tentative d'imposer l'appellation « Directeur d'école Primaire » dans nos établissements sous distinction entre écoles conventionnées et homologuées partenaires. Finalement, et grâce surtout à la résistance du collectif, l'expression R.P.P., Responsable Pédagogique du Primaire fut adaptée.

L'accord du partenariat a donné naissance au CPM dont le collectif est représenté par 5 chefs d'établissements, le COFICC, dont le collectif est toujours représenté.

Le COFICC a pour mission de conceptualiser et de proposer au CPM (Comité de Pilotage de la Mutualisation) des thèmes à discuter.

La constitution de ce collectif a été nécessaire pour éviter les dérapages dus à ce que l'AEFE peut imposer parfois.

La décision de se réunir régulièrement a été prise même si le contenu n'était pas toujours élaboré.

Le collectif est donc un groupe en concertation pour réagir d'une même voix. Il vise la résolution des problèmes en faveur de l'autonomie des établissements libanais toujours dans la bonne entente.

Sa constitution revêt ainsi un caractère important pour l'avenir des relations entre nos établissements et l'AEFE.

Equipe très solide et en concertation régulière, ce collectif a une vision commune basée sur les échanges entre ses membres. Et comme nous le savons, dans tout échange il y a changement, ce collectif est un besoin et une nécessité pour que nous puissions faire entendre notre avis.

Les membres du collectif se réunissent selon les besoins.

Notre objectif n'a jamais été d'imposer un avis.

Nous avons choisi la Francophonie, nous avons choisi le programme français volontairement. Quand la tendance est pour l'anglophonie nous continuons à nous attacher aux valeurs de l'éducation à la française, mais en gardant notre spécificité, notre particularité et l'intérêt de nos élèves.

Nous avons été garants de leur formation et de leur éducation dans un monde en pleine mutation, avec des exigences toujours plus grandes, des défis difficiles à contrer, une technologie toujours dépassant nos rêves, la loi des écrans qui bouffent notre quotidien et rend nos jeunes addictes.

Nous devons être à la hauteur de cette mission en assurant une maîtrise parfaite de l'académique et du relationnel.

L'avenir d'un pays appartient à sa jeunesse. Les secteurs de l'éducation ont la responsabilité d'instruire et d'éduquer chaque élève pour lui permettre de trouver sa place dans la société de demain.

Un impératif doit nous guider pour relever les nouveaux défis et favoriser la réussite de chaque jeune en l'accompagnant dans son apprentissage et la construction de son parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Notre objectif est d'atteindre une école juste pour tous et exigeante pour chacun pour consolider l'excellence ; rentrer dans l'ère du numérique en évitant la perversion et les dérives d'un monde virtuel qui fait plus de mal que de bien, isole au lieu de rapprocher.

Nous devons promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante.

Lieu d'enseignement et d'apprentissage, l'école est aussi un lieu de vie dans lequel chaque élève doit se sentir en confiance. L'action sur le climat scolaire est déterminante pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves.